

# LES RELATIONS DE J.-J. ROUSSEAU ET DE DUCLOS

A PROPOS DE QUELQUES LETTRES INÉDITES

Un des représentants actuels de la famille de Duclos, M. Gervaize, ancien député de Nancy, a fait récemment dans ses archives la découverte de plusieurs documents précieux, et a eu l'obligeance de me les communiquer. Au nombre de ceux-ci figurent les originaux de trois lettres de J.-J. Rousseau à Duclos : deux sont inédites ; à la troisième, connue déjà par le brouillon et une copie autographe conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel, le manuscrit authentique apporte une rectification et une addition intéressantes. M. P.-P. Plan vient de son côté, dans le second volume de sa belle édition de la *Correspondance de Rousseau*, de nous apprendre l'existence d'une autre lettre de ce dernier à Duclos, également inédite, mais dont il n'a pu se procurer le texte complet (1).

Il m'a semblé que ces heureuses trouvailles pouvaient être l'occasion de résumer ce que nous savons des relations de Rousseau et de Duclos. Personne ne s'est encore occupé d'en faire spécialement l'histoire (2). Il en vaut pourtant la peine : Duclos a été l'un des plus intimes amis de Rous-

(1) *Correspondance de J.-J. Rousseau*, tome II, p. 96, lettre 174.

(2) M. Ducros a fait allusion à plusieurs épisodes des relations de Duclos et de Rousseau dans les trois volumes qu'il a consacrés à la vie de ce dernier (*Jean-Jacques Rousseau*, t. I, de Genève à l'Hermitage ; t. II : de Montmorency au Val de Travers ; t. III de l'île Saint-Pierre à Ermenonville).

seau, l'un des bien rares amis surtout qui aient réussi à demeurer toujours en bons termes avec lui ; et à diverses reprises, il a exercé une sérieuse influence sur la vie et sur l'œuvre du grand Genevois.

Leur première rencontre paraît remonter au mois d'août 1750. Elle eut lieu chez M<sup>me</sup> d'Épinay, au château de la Chevrette. On y avait monté et l'on y représentait de temps à autre, cet été-là, une comédie de société écrite par Rousseau, *l'Engagement téméraire*. L'auteur, qui tenait lui-même un rôle dans sa pièce, venait souvent au château ; il se trouva que Duclos y fut invité et qu'on lui donna le divertissement d'une représentation de cette comédie : ainsi le hasard mit-il les deux futurs amis en présence. Entre eux, il y avait alors toute la distance qui sépare un écrivain célèbre, membre de deux académies, historiographe de France, pourvu d'une aisance confortable et de relations étendues, d'un simple débutant, très petit personnage dans les lettres comme dans le monde, et réduit encore pour vivre à se mettre à la solde d'un financier. Mais Duclos n'était pas homme à le prendre de haut avec un jeune confrère ; et celui-ci d'ailleurs s'acquiesça de prime abord sa sympathie.

Nous ne fîmes que dîner ensemble, raconte Rousseau ; il repartit le même jour ; mais nous causâmes quelques moments après le dîner. M<sup>me</sup> d'Épinay lui avait parlé de moi et de mon opéra des *Muses galantes*. Duclos, doué de trop grands talents pour ne pas aimer ceux qui en avaient, s'était prévenu pour moi, m'avait invité à l'aller voir (3).

Que la recommandation de M<sup>me</sup> d'Épinay et les talents de Rousseau aient fait beaucoup pour éveiller chez Duclos cette sympathie soudaine, il n'y a point à en douter ; mais peut-être faut-il tenir compte d'autre chose. Je ne puis m'empêcher de penser ici à l'ingénieux rapprochement que M. Pierre Lasserre, dans un de ses derniers livres (4), éta-

(3) *Confessions*, l. VIII.

(4) *Renan et nous*, ch. III.

blit. entre le Suisse Rousseau et le Breton Renan, tous deux nés en pays de culture française, mais en dehors de ce qu'il appelle « l'Attique de la France », tous deux capables de comprendre parfaitement la société parisienne et différents d'elle pourtant par des traits de caractère et d'esprit qu'ils tiennent de leurs origines. De Duclos, Breton lui aussi, à Rousseau, les mêmes affinités existaient : si répandu qu'il ait été dans les salons de l'époque, Duclos ne paraît pas en avoir jamais goûté pleinement les conversations ni les usages (5) ; il n'y était pas tout à fait à son aise ; et je croirais volontiers qu'en remarquant chez Rousseau, dès cette première entrevue, une certaine inaptitude, faite de candeur et de gaucherie, à prendre les manières et le langage qui passaient alors pour le bon ton, il eut plaisir à constater que, sur ce point, son interlocuteur et lui sentaient et pensaient de même.

Cependant Rousseau, timide et fier, n'eut garde de se rendre à l'invitation de Duclos, tant qu'il n'eut « aucun passeport auprès de lui, que sa complaisance ». Il attendit, pour aller le voir, d'y avoir été encouragé par le succès du *Discours sur les sciences et les arts* et par les éloges qu'on lui rapporta que Duclos en avait faits.

Ainsi commencèrent entre nous, dit-il, des liaisons qui me le rendront toujours cher et à qui je dois de savoir, outre le témoignage de mon propre cœur, que la droiture et la probité peuvent s'allier quelquefois avec la culture des lettres (6).

Rousseau ne tarda guère à profiter des bons offices de Duclos. Depuis plusieurs années, il rêvait de tirer parti de ses talents de musicien et de librettiste pour se pousser à l'Opéra. Il avait essayé d'abord d'y faire représenter ses *Muses galantes*, mais il avait dû, après la répétition, reti-

(5) Sans critiquer aussi vivement que le fait Rousseau, dans le *Discours sur les sciences et les arts*, l'abus de l'esprit et le persiflage à la mode dans les salons, Duclos s'en est moqué quelque peu dans les *Confessions du Comte de T...*

(6) *Confessions*, I, VIII.

rer la pièce par crainte d'un échec. Le remaniement qu'il avait exécuté un peu plus tard d'un drame de Voltaire et de la musique de Rameau qui l'accompagnait avait bien été joué à l'Opéra sous le titre nouveau : *Les Fêtes de Ramire* ; toutefois comme on avait omis de mettre son nom sur le livret, il n'en était résulté pour lui aucun avantage. Mais Rousseau avait écrit, à la fin de 1749, *le Devin de village*, sur lequel il fondait de grandes espérances. Duclos s'employa avec zèle, sans en révéler l'auteur, à le faire accepter à l'Opéra ; il n'était pas sans y disposer de quelque crédit, y ayant donné en 1743 un ballet, *les Caractères de la folie*, dont Bernard de Bury avait composé la musique. Le succès de la répétition du *Devin de village* fut tel que l'intendant des Menus, M. de Cury, réclama l'ouvrage pour la Cour et faillit avoir une affaire avec Duclos, qui croyait de l'intérêt de Rousseau de le lui refuser, pour en réserver la primeur à l'Opéra. Tout finit par s'arranger ; *le Devin de village* fut représenté en octobre 1752 à Fontainebleau, où la Cour lui fit un accueil excellent, puis le 1<sup>er</sup> mars 1753, à l'Opéra, où il réussit fort bien. Rousseau tint à marquer, en dédiant à Duclos son opéra, la gratitude qu'il éprouvait de son aide efficace en cette circonstance :

Je dédiai ma pièce à M. Duclos qui l'avait protégée, et je déclarai que ce serait ma seule dédicace (7).

Il devait pourtant en faire une autre dans sa vie, mais dont Duclos ne pouvait prendre ombrage, celle de son second *Discours* « à la République de Genève », dont alors il se disait encore avec orgueil le citoyen.

En même temps, Duclos rendait à Rousseau un autre service. Il l'introduisait chez M<sup>lle</sup> Quinault, où lui-même était assidu. Rousseau devenait bientôt à son tour l'habitué de ces dîners fameux de la spirituelle comédienne, où, après le dessert, on congédiait les valets et, « les coudes sur la table, on disait tout ce qui venait en tête » (8) en discutant

(7) *Confessions*, l. VIII.

(8) *Mémoires de M<sup>me</sup> d'Epinaï*, édition Boiteau, t. I, p. 217.

gaîment les plus graves problèmes. On se rappelle que ce fut à l'un de ces dîners, probablement en 1751, que Rousseau, impatienté par les sarcasmes de Saint-Lambert et de Duclos contre les religions, proclama tout à coup sa croyance en Dieu, à la grande surprise de ses compagnons et au risque de s'exposer à leurs rires.

Nous sommes mal renseignés sur les relations de Rousseau et de Duclos de 1753 à 1759. Il semble bien que pendant cette période, l'une des plus pénibles de la vie de Rousseau, son estime pour Duclos se soit accrue à mesure qu'il se détachait de certains de ses autres amis. A tort ou à raison, dès le lendemain du succès du *Devin de village*, il avait eu l'impression qu'« il ne remarquait plus ni dans Grimm, ni dans Diderot, ni dans presque aucun des gens de lettres de sa connaissance, cette cordialité, cette franchise, ce plaisir de le voir qu'il avait cru trouver en eux jusqu'alors ». Au contraire, « Duclos seul, au-dessus de cette jalousie, parut même augmenter d'amitié pour lui » (9). La lettre inédite de Rousseau à Duclos, datée du 1<sup>er</sup> septembre 1754, que signale, en la résumant d'après le catalogue de la vente où elle passa en 1861, M. P.-P. Plan, confirme que Rousseau tenait Duclos dès ce moment pour un ami plus sûr et meilleur que les autres. Elle fut écrite de Genève, au cours du séjour qu'y fit à cette époque Rousseau : or Duclos est une des rares personnes restées à Paris à qui, du moins à notre connaissance, il éprouva le besoin, pendant ce voyage, de donner de ses nouvelles et d'exprimer la joie qu'il ressentait à revoir sa patrie. Il s'agit en effet, dit le catalogue, d'une « très jolie lettre d'amitié, dans laquelle il lui fait l'éloge de son pays ». Peut-être dans le décor familial où s'était écoulée son enfance, loin de l'atmosphère de Paris, Rousseau aperçut-il mieux le caractère factice et fragile de beaucoup des prétendues amitiés qu'ils avaient laissées derrière lui.

(9) *Confessions*, l. VIII.

Aussi bien n'en usait-il pas, avec Duclos, aussi librement qu'avec Diderot ou Grimm par exemple. Il sentait que Duclos, resté Breton en cela, gardait au fond de lui-même, en dépit de la vie dissipée qu'il menait, un fonds de solides traditions morales qui manquait aux deux autres, et qu'il était capable de juger sévèrement des actes dont ni Grimm ni Diderot n'avaient l'humeur à s'effaroucher. Ainsi s'explique, je crois, la curieuse conduite de Rousseau, quand il abandonna ses enfants : il en fit part, outre M<sup>me</sup> d'Épinay, à Grimm et à Diderot, « pour ne pas paraître à leurs yeux meilleur qu'il n'était », mais n'en parla pas à Duclos.

Duclos, le plus digne de ma confiance, fut le seul à qui je ne la fis pas. Et l'a su cependant ; par qui ? je l'ignore... Je parierais que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui, par conséquent, en était le maître, est le seul qui me l'ait gardé (10).

La crise sentimentale provoquée à la fin de 1757 par les désagréables incidents de l'Ermitage, ou, pour parler comme Rousseau, « la catastrophe » qui l'amena à rompre de façon définitive avec Grimm, Diderot et M<sup>me</sup> d'Épinay, acheva de le rapprocher de Duclos ; d'autant plus que ce dernier, brouillé lui-même avec M<sup>me</sup> d'Épinay, prit sans doute ouvertement parti pour lui : par malheur, il est difficile, faute de documents dignes de foi, de préciser quel rôle il joua dans cette affaire obscure. Quoi qu'il en soit, en 1759, Rousseau ne comptait plus à Paris dans « la sphère des gens de lettres » que « le seul Duclos pour ami (11) ». Aussi s'empressa-t-il de recourir à lui, quand il apprit, dans sa retraite de Montmorency, que l'Opéra, avec lequel il était en différend depuis que la direction lui avait, à la suite de sa *Lettre sur la musique*, supprimé ses entrées gratuites, préparait sans son aveu une reprise du *Devin de village*. En recevant cette nouvelle, il écrivit d'abord à Duclos, sous le coup de sa colère, une lettre où il épanchait en termes

(10) *Confessions*, l. IX.

(11) *Confessions*, l. X.

fort vifs son indignation contre un pareil procédé; il le pria de l'aider à obtenir qu'on lui restituât un ouvrage qui était sien et sur lequel l'Opéra n'avait plus aucun droit. Duclos promit obligeamment « qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour procurer à Rousseau la justice qui lui était due (12) ». Dans l'intervalle, Rousseau, un peu calmé, avait envoyé à Duclos une nouvelle lettre pour lui demander de supprimer la première, dont il était honteux. C'est l'une de celles que M. Gervaise a retrouvées, et je la cite en entier, puisqu'elle est inédite (13):

13 février 1759.

Je crains, Monsieur, de vous avoir écrit hier une lettre extravagante, mais je venois d'en recevoir une qui m'avoit mis hors de moi et qui dans le premier moment aurait fait dire des folies à un homme sage. Je n'ai pas peur que vous montriez la mienne si ce n'est pour me rendre service; mais je suis jaloux de votre estime et je ne voudrois pas que vous me crussiez capable de donner tranquillement assés d'importance à mes petites tracasseries pour prétendre en faire des affaires d'état. Il est difficile que, n'ayant jamais pu sans m'échauffer voir faire une injustice à autrui, je supporte de sens froid celles qui s'adressent directement à moi. L'habitude d'en souffrir m'auroit pourtant dû rendre plus raisonnable et j'espère que je le deviendrai; mais comme il n'y a rien que d'honnête à défendre ses droits par des voyes légitimes, je persiste dans le dessein de réclamer ma pièce et de faire tous mes efforts pour en obtenir la restitution. Vous même ne devez pas voir avec plaisir traîner par les boües un ouvrage que vous avez hautement protégé et qui vous est dédié. Pardonnez mes importunités; depuis que je vis dans la solitude, ma tête est sujette à beaucoup d'inégalités, mais mon cœur est toujours le même et ce doit m'être une grande excuse auprès de vous.

J.-J. ROUSSEAU.

Mommorenci, 13 févr. 1759.

(12) Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, t. I, pp. 283-289.

(13) La suscription porte : à Monsieur, Monsieur Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française; rue de Baune, fauxbourg Saint-Germain, à Paris. La lettre était fermée d'une oable rouge, avec, comme cachet, un navire à trois mâts.

A cette lettre, Duclos répondit « qu'il n'avait rien aperçu dans l'autre que Rousseau pût regretter d'avoir écrit; qu'au surplus, MM. Rebel et Francœur (les Directeurs de l'Opéra) ne faisaient aucune difficulté de lui rendre ses entrées, et que, comme ils n'étaient pas les maîtres de l'Opéra lorsqu'on les lui avait refusées, ce refus n'était pas de leur fait (14) ». Mais Rousseau ne se déclara pas satisfait de cette transaction et s'obstina dans une dernière lettre à réclamer sa pièce. Voici cette lettre, inédite elle aussi (15) :

à Montmorenci le 21 fév. 1759.

Quoi, Monsieur, les Directeurs de l'Opéra prétendent être en règle avec moi, non pas en me rendant mes entrées, car cela leur est impossible, mais en me les donnant de nouveau? Je trouve l'offre admirable. Que n'ont-ils attendu pour la faire le dernier jour de ma vie! S'ils ne me les eussent point ôtées, peut-être serois-je encore à Paris; mais je doute qu'ils aient pu croire que j'y retournerois pour en jouir. Quoi qu'il en soit, voici à quoi je m'en tiens. La Direction de l'Opéra a rompu la convention par laquelle je lui avois cédé mon ouvrage; cet ouvrage ne lui appartient donc plus; il m'appartient, et je le redemande. Au surplus je n'ai point à me plaindre et ne me plains point de Mrs Rebel et Francœur; mais je ne vois pas que pour ne m'avoir fait aucun affront, ils soient en droit d'approprier à leur théâtre une pièce qui n'est plus à lui.

Je ne me souviens plus de ce que contenoit ma première lettre, je sais seulement que j'étois fort animé quand je l'écrivis et que dans ces momens je ne fais et ne dis que des sotises. Tant mieux, s'il n'y en a point, il est naturel qu'en écrivant à un homme sage on ait honte de l'être si peu.

A tous les remerciements que je vous dois je ne puis joindre celui de l'affranchissement de vos lettres; je vous connois et vous honore trop pour le prendre en mauvaise part et comme si vous étiez importuné des miennes. Mais pourtant j'aimerois mieux je l'avoüe, que vous n'affranchissiez pas. L'intérêt que vous prenez

(14) Streckeisen-Moultou, ouv. cité; t. I, p. 289.

(15) Adresse : à Monsieur, Monsieur Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, rue de Baune, à Paris. Même fermeture, mais l'empreinte a disparu.

à moi me console de bien des pertes ; vos bontés, vos soins, vos conseils, je puis tout recevoir de vous avec reconnaissance, excepté de l'argent. Je n'ai besoin de rien que d'amitié, et j'ai toujours compté sur la vôtre.

J. J. ROUSSEAU.

Cette fois, Duclos ne répondit pas. Il jugea probablement que l'insistance de Rousseau n'était ni raisonnable ni avantageuse, et qu'il lui rendrait un médiocre service en travaillant à le satisfaire. Et il est certain que le fond et la forme des deux lettres à Duclos, comme d'une autre que Rousseau écrivit à Le Nieps dans cette même circonstance, révèlent déjà chez lui une inquiétude malade, une susceptibilité exaspérée, où il faut voir en partie l'effet des douloureux événements des années précédentes.

Peu après, en 1760, Rousseau donnait cependant à Duclos un témoignage singulier de confiance, en soumettant à son jugement, volume par volume, les bonnes feuilles de la *Nouvelle Héloïse* qu'on était en train d'imprimer. A la vérité, il ne s'en était pas avoué l'auteur ; mais comment supposer que Duclos, connaissant l'homme, ses idées et son style, ait pu s'y méprendre ? Nous avons les six lettres que Duclos adressa à Rousseau à ce sujet (16). C'est un modèle de critique franche, honnête et clairvoyante. Duclos ne suggéra guère que de légères retouches de détail ; il prévint l'accueil qui serait fait au livre et rassura Rousseau qui s'inquiétait de sa longueur ; il le dissuada de supprimer, comme il y avait songé un instant, les deux dernières parties :

Je n'aurais pas eu, lui écrivait-il, la valeur d'une feuille à retrancher sur tout l'ouvrage, si j'avais été le maître du manuscrit (17).

L'échange de vues qui se fit à cette occasion entre les

(16) Elles ont été publiées par Streckeisen-Moultou, ouv. cité, t. I, pp. 289-294. Nous ne possédons que deux réponses de Rousseau à ces six lettres, l'une du 19 novembre [1760], la seconde, sans date, postérieure, semble-t-il, de quelques jours à l'autre.

(17) *Ibid.*, p. 293.

deux amis leur révéla plus clairement encore combien ils se ressemblaient à maint égard :

Je m'aperçois, observait Rousseau, en envoyant à Duclos la cinquième partie, que nous avons plus de goûts communs que je n'avais cru et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur (allusion sans doute aux dîners de M<sup>lle</sup> Quinault, où Duclos railait les religions); ma misanthropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêchés de nous bien connaître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur, et je le serais bien plus si j'étais plus près de vous (17).

À quoi Duclos répliquait :

Vous avez raison de penser que nos goûts ont beaucoup de rapports et vous pourriez y ajouter nos opinions; je me crois pas que nous nous soyons mal connus, mais nous nous sommes trop peu connus (18).

À ce moment, l'amitié des deux hommes est à son comble. Ils se communiquent mutuellement leurs projets et leurs ouvrages : Duclos envoie à Rousseau l'*Histoire de Madame de Laz* et un autre de ses écrits dont il n'indique pas le titre; Rousseau, de son côté, lui fait passer les manuscrits de son travail sur le *Projet de Paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre et de son conte de *la Reine fantasque*. Un peu plus tard il lui fit, tandis que *l'Émile* s'imprime, la *Profession de foi du vicaire savoyard*.

Cette fois encore, Duclos se montre clairvoyant : il met en garde son ami, trop confiant dans les promesses de Malesherbes, directeur de la librairie, contre le danger que risque de lui faire courir la publication de ce morceau.

Il l'écouta, raconte Rousseau, très paisiblement, et, comme il me parut, avec un grand plaisir. Il me dit quand j'eus fini : « Quoi, citoyen, cela fait partie d'un livre qui s'imprime à Paris? — Oui, lui dis-je; et l'on devrait l'imprimer au Louvre, par

(17) Lettre du 19 novembre 1760.

(18) Streckeisen-Moutou, t. I, p. 292.

ordre du roi. — J'en conviens, me reprit-il ; mais faites-moi le plaisir de ne jamais dire à personne que vous m'avez lu ce morceau. » Cette frappante manière de s'exprimer me surprit sans m'effrayer. Je savais que Duclos voyait M. de Malesherbes. J'eus peine à concevoir comment il pensait si différemment que lui sur le même objet (19).

La condamnation de l'*Émile* par le Parlement ne tarda pas à montrer à Rousseau que Duclos avait mieux mesuré que M. de Malesherbes lui-même l'effet que le livre devait produire. Elle allait en même temps lui fournir une nouvelle preuve de la fidèle amitié de Duclos. Le 12 juin 1762, celui-ci, qui se proposait d'aller visiter Rousseau à Montmorency, apprenait « qu'il ne le trouverait pas chez lui » ; et pour cause : on sait que, la veille, Rousseau, menacé d'être arrêté et emprisonné, avait pris la fuite pour gagner la Suisse. Et aussitôt Duclos de lui écrire :

Comme vous pouvez avoir des mesures à prendre, j'ai six cents livres à vous offrir, que je remettrai à qui vous me marquerez (20).

Pendant le séjour forcé de Rousseau à Motiers, les deux amis correspondirent naturellement. Nous possédons six lettres de Duclos à Rousseau (21) et quatre réponses de ce dernier (22). Quelques-unes des lettres de Rousseau nous manquent peut-être ; en revanche je ne crois pas qu'il y ait de lacunes dans la série de celles de Duclos. Il peut sans doute paraître que six lettres en deux ans et demi ne marquent pas de sa part un grand zèle à donner des nouvelles à son ami ; et il y eut des moments où Rousseau s'étonna de n'en point recevoir : le 7 octobre 1762, il pria M<sup>me</sup> de Boufflers de s'informer de Duclos, de qui le silence l'inquiétait :

(19) *Confessions*, l. XI.

(20) Streckéisen-Moultou, ouv. cité, t. I, p. 298.

(21) *Ibid.*, t. I, pp. 299-304.

(22) Lettres des 28 juillet et 1<sup>er</sup> août 1763, du 2 décembre 1764 et du 13 janvier 1765.

M. Duclos, ajoutait-il, n'est certainement ni un faux ami ni un négligent : il faut absolument qu'il soit malade, je vous supplie de vouloir bien me tirer de peine sur son compte.

Duclos n'était pas malade, mais il n'aimait pas écrire quand il n'avait rien à dire, et il l'expliqua très franchement à Rousseau en cette occasion :

Vous êtes du très petit nombre d'hommes que j'aime le mieux et avec qui je voudrais vivre pour la sûreté et pour l'agrément. Je suis sûr que vous êtes persuadé de ce que je vous dis. Je n'ai eu aucun éclaircissement à vous donner d'ici ; voilà ce qui m'a empêché d'écrire ; mais vous auriez eu trente lettres successives, si j'avais eu successivement trente choses à vous mander et aucun égard ne m'aurait retenu. Je me souviens que vous m'avez dit un jour : écrivons-nous quelquefois sans nous astreindre aux réponses régulières (23).

Rousseau se rendit d'ailleurs à cette manière de voir.

Je crois, mon cher ami, écrivait-il en effet le 2 décembre 1764 à Duclos, qu'au point où nous en sommes, la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence : votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, et j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne.

Ce qui me semble en premier lieu mériter d'être retenu dans les lettres échangées pendant cette période, c'est l'attitude de Duclos, lorsqu'il apprit que son ami, mécontent de la conduite des Genevois, à l'occasion de son livre, venait d'écrire au Syndic de Genève pour abdiquer son droit de bourgeoisie et de cité. Il ne le désapprouva pas ouvertement, mais quelle sage leçon de patriotisme il lui donna sous cette forme indirecte et frappante tout ensemble qui était volontiers la sienne !

Je vous estime trop, commençait-il, pour croire que vous ayez tort d'avoir renoncé à une patrie qui vous est chère. Je m'en rapporterai à ce que vous m'en direz, d'autant que je vois dans votre lettre tout ce qu'il en coûte à votre cœur pour le divorce...

(23) Streckeisen-Moulou, ouv. cité, t. I, p. 99.

Puis il ajoutait :

Je suis Français, je le suis de cœur et je sens que j'aurais été attaché à ma nation quelque part que je fusse né ; je vivrai et je mourrai dans ces sentiments. Ce n'est pas que je ne voie et ne sente toutes les sottises qui se font en France, mais à tout prendre, je ne changerai pas. Je conserve mon estime à tout ce que j'ai vu de bon ailleurs. J'ai trouvé partout de quoi me plaire et me dégoûter (24).

La longue lettre justificative envoyée en réponse par Rousseau à Duclos est célèbre. On l'a jusqu'ici toujours datée, à faux, du 26 ou du 30 juillet 1763. L'original, retrouvé par M. Gervaise, est en réalité daté du 28 juillet et porte ce post-scriptum inédit :

J'ai été fort mal depuis huit jours et cette lettre a été oubliée (25).

Duclos ne revint pas à la charge et se contenta des explications de son ami. Sans doute pensa-t-il qu'il serait peu généreux d'insister sur l'erreur d'un homme malheureux et malade.

Autre chose encore est à noter dans cette correspondance : il en ressort que Duclos fut l'un de ceux qui incitèrent le plus vivement Rousseau à écrire ses *Confessions*.

J'ai toujours désiré, lui disait Duclos dans une lettre du 24 février 1764, que vous fissiez des mémoires particuliers de votre vie ; il me semble que vous les aviez commencés : je trouve dans *Héloïse* et dans *Émile* des morceaux qui sont plus copiés qu'imités de la nature. *Ce n'est pas ainsi qu'on imagine.*

Rousseau résista d'abord :

Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils sont trop difficiles à faire sans compromettre personne ; pour y songer, il

(24) *Ibid.*, t. I, p. 301.

(25) Adresse : à Monsieur, Monsieur Duclos, historiographe de France, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au Louvre, à Paris. Cachet de cire rouge, avec la devise : *Vitam impendere vero*. Le post-scriptum est écrit en tête de la lettre.

faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse et que je n'en aurai probablement jamais (26).

Il ne se décida que sous le coup d'une cruelle blessure d'amour-propre, la publication à Genève du pamphlet intitulé *le Sentiment des citoyens*, où il croyait reconnaître l'inspiration de M<sup>me</sup> d'Épinay (27). Il déclarait alors à son ami, le 13 janvier 1765 :

Ils (M<sup>me</sup> d'Épinay et sa coterie) travaillent beaucoup à me faciliter l'entreprise d'écrire ma vie que vous m'exhortez de reprendre... Je vous avoue cependant que j'ai peine encore à vaincre ma répugnance, et je prendrai du moins des mesures pour que rien ne paraisse de mon vivant. Mais j'ai beaucoup à dire et je dirai tout ; je n'omettrai pas une de mes fautes, pas même une de mes mauvaises pensées. Je me peindrai tel que je suis : le mal offusquera presque toujours le bien, et malgré cela, j'ai peine à croire qu'aucun de mes lecteurs ose se dire : « Je suis meilleur que ne fut cet homme-là ! »

Rousseau terminait sa lettre par ces mots touchants qui montrent quelle place Duclos occupait alors dans son affection :

Cher ami, j'ai le cœur oppressé, j'ai les yeux gonflés de larmes ; jamais être humain n'éprouva tant de maux à la fois. Je me tais, je souffre et j'étouffe. Que ne suis-je auprès de vous ! Du moins je respirerais.

Lorsqu'à la fin de décembre 1765, arrivant de Strasbourg, il s'arrêta quelques jours à Paris, avant de partir en Angleterre, nul doute que la visite de Duclos n'ait été l'une des premières qu'il reçut. Y eut-il ensuite entre eux une correspondance, au moins intermittente, pendant les cinq années de vie vagabonde que connut Rousseau de 1765 à 1770 ? C'est probable, mais aucune trace n'en subsiste. En tout cas, à partir de juin 1770, Rousseau, revenu et fixé à Paris, put y voir Duclos tout à son aise (28) ; il le retrouva

(26) Lettre du 2 décembre 1764.

(27) Le pamphlet était en réalité l'œuvre de Voltaire.

(28) Duclos fit cependant d'assez longs séjours en Bretagne pendant les deux dernières années de sa vie.

dégoûté du monde et rempli d'amertume par les chagrins que lui avaient causés la mort d'une mère tendrement aimée, les malheurs de son ami La Chalotais et les troubles parlementaires. Des rapports des deux hommes à cette époque, nous ignorons tout. Mais on se plairait à penser qu'après avoir été réconforté et soutenu par Duclos dans ses heures d'épreuves, Rousseau se fit un devoir à son tour de le consoler de son mieux des tristesses de ses dernières années. S'il est vrai, comme on l'assure, que Duclos, lorsqu'il mourut en mars 1772, était à peu près réconcilié avec l'Église, quoiqu'il se refusât à admettre un enfer (29), il aurait finalement, en somme, passant de l'incrédulité philosophique à une religion voisine des croyances du vicaire savoyard, accompli une évolution très analogue à celle de son ami : et cela justifierait une fois de plus le mot de Rousseau, qu'ils étaient faits pour s'entendre et qu'à mesure qu'ils se connaissaient davantage, ils découvraient des raisons nouvelles de se mieux aimer.

PAUL DIMOFF.

(29) L'abbé de Vauxcelles prétendit que Duclos lui avait dit : « Mon credo s'est accru, mais je n'admets pas encore un enfer. » Il est certain que le testament de Duclos, daté du 15 décembre 1769, avec un codicile du 18 mai 1771, est assez énigmatique. Il commence par la formule courante : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit », mais contient cet article : « Je lègue douze cents livres à mon curé pour m'enterrer comme il voudra. »